

## Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

### Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 25 AOUT 1906

### L'IMMIGRATION ET NOTRE AVENIR

Nos lecteurs ont remarqué la finale d'un important article de M. P. Beaudry, sur la politique d'immigration de M. Laurier, si néfaste à l'influence canadienne. Cet article a justement soulevé un débat dans la presse du Canada, non moins accentué dans Ontario que dans Québec.

Si nos confrères canadiens s'en alarment, par contre les journaux de langue anglaise ne dissimulent pas la joie que leur cause une telle constatation.

Pour la plupart de ces derniers, c'est la réalisation d'un espoir longtemps et vainement caressé jusqu'ici : l'abaissement à leur profit d'un groupe irréductible, combattif, animé d'aspirations vives.

Et, dans leur jubilation, ils rendent grâce à Sir Wilfrid.

En effet, ce que ni les Kerth, avec leur ambition pleine d'audace et de succès, ni Walker, ni Phipps avec leurs flottes menaçantes, ni Wolfe avec son dévouement héroïque, ni Colborne, ni Durham, ni Carleton avec leur haine du nom français, ni l'Union des deux Canadas, avec ses injustices et ses habiles traquenards n'ont pu accomplir, Sir Wilfrid, un canadien de naissance et de formation française, est en train de le réaliser avec une sûreté qui étonne les plus sceptiques.

Lord Dufferin avait fait preuve d'une perspicacité rare en indiquant comme moyen de succès, à ses compatriotes anxieux d'anéantir l'élément Canadien français : "Combinez les d'honneurs, (les Canadiens) de dignités et de positions lucratives, et vous en ferez tout ce que vous voudrez." Plusieurs de ses disciples ont appliqué sa doctrine avec succès, au point que nous sommes effrayés de la marche des événements à l'heure actuelle.

Qui empêchera l'influence britannique de s'agrandir ? Qui peut nier que, dans les conditions où le parti libéral a placé nos compatriotes et coréligionnaires, dans les trois provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, leur développement comme canadiens et catholiques soit impossible ?

Comment lutter contre ce flot d'immigrants anglais — et de la vilaine espèce le plus souvent — que Sir Wilfrid a amenés ici, en payant de nos propres deniers les frais de leur établissement ?

Il fut un temps où la province de Québec pouvait tenir l'équilibre dans la représentation des diverses provinces et s'imposer. Avec l'immigration actuelle, ces temps sont passés.

Qu'on en juge d'après les chiffres fournis par le département de l'Intérieur. Sur 580,222 immigrants depuis 1901, seulement 1,158 sont d'origine belge ou française.

Ces jours prochains encore, nous recevrons une armée de 35,000 anglais salués... invitées sans doute à assurer l'observation du jour du Seigneur, de la façon dont l'entendent les théologiens de M. Laurier.

Combien de députés de langue française vont élire ces enfants d'Albion ?

D'autre part, nul encouragement pour ceux des nôtres qui, réfugiés sous le drapeau de l'Union américaine, songent à se repatrier. Une seule nation est exclue des avantages offerts aux nouveaux venus et ce sont les enfants du pays.

Tout cela de par la grâce du très vénéré Sir Wilfrid, que l'on persiste à dénommer désiroirement : le premier ministre "canadien".

A la vérité, l'Angleterre aura peu de sujets plus dévoués à son œuvre d'assimilation, plus servile à ses tendances dominatrices.

Fidèle, à l'exemple des anciens Romains, à la maxime du : "Divide et impera !" (divise afin de mieux commander !) l'Angleterre aura su mettre la main sur le sujet disposé à presser la solution du problème qui la préoccupe depuis quatre siècles : la prépondérance sur la terre canadienne.

L'unification des races, promesse chère au cœur de Sir Wilfrid, sera bientôt peut-être un fait accompli.

Quelques honneurs, quelques titres, un peu d'or... et l'on ne parlera plus que pour mémoire, dans un langage incompris d'ailleurs, des luttes héroïques des Viger, des Bédard, des Parent, des Papineau, des Morin, des Lafontaine, des Cartier.

### PASSIM

Nous lisons quelque part que les juifs de ce pays sont à se former en association pour se protéger. Si l'on en juge par la tyrannie des prêteurs sur gages ou à petite semaine — commerce à peu près contrôlé par les descendants d'Israël — ne serait-il pas à propos que la province s'organise pour se protéger contre eux ?

Je la crois plus en péril que ces sinistres immigrés.

Le Canada trouve blanc comme neige M. Fielding élu par fraude électorale. Un peu plus et l'hon. Ministre des finances eût été dépossédé de ses droits électoraux. Nos confrères ministériels l'eussent sans doute placé au rang de leurs martyrs politiques, advenant cet accident.

Les abus que le COURRIER a signalés concernant l'abus commis par les hôteliers qui venant de la boisson le dimanche a été compris à bon endroit. Plusieurs de ces trafiquants ont dû verser entre les mains du percepteur le trop plein de leurs recettes mal acquises.

Une surveillance constante et organisée éviterait la reprise de ces ennuis.

A propos d'infractions aux règlements municipaux, nombre de bicyclistes ignorent-ils qu'il leur est interdit de pédaler sur les trottoirs ? Si oui, la police leur rendrait service ainsi qu'au public en les en prévenant. Il ne se passe pas un jour sans que l'on voie, surtout dans nos rues les plus fréquentées, d'imprudents cyclistes se livrer à leur aise — et ce, au détriment des piétons — à leur sport favori sur le trottoir.

Inutile d'insister sur les dangers que ces imprudences comportent. C'est le devoir des gardiens de l'ordre de mettre chacun à sa place.

Ces chaleurs torrides nous amènent à rédiger un conseil à nos lecteurs : diminuer la consommation de viande.

Non seulement l'été, mais en toute saison, nous absorbons trop de viande. Le régime suivi par la plupart est déprimant. Moins de viande et plus de légumes, voilà l'habitude alimentaire que nous devrions adopter.

Nous voyons d'un bon œil le progrès médical des Trois-Rivières s'intéresser à cette question.

Nous soumettons aux lecteurs du COURRIER la conclusion d'un travail présenté par un professeur de l'Université Laval, sur la matière :

Le Dr C. V. Valin attribue l'arthritisme à l'alimentation défectueuse de notre race. Le Canadien mange trop de viande, c'est un préjugé. On ne mange pas assez de légumes et de fruits.

La viande n'est pas un aliment complet, elle contient des germes d'intoxication parce qu'elle est de la chair morte, elle porte à l'alcoolisme, elle entraîne à l'appendicite. Au point de vue alimentaire la viande ne donne que 20 pour cent d'albumine et pas autre chose. Une même quantité de légumes donne de l'albumine, de l'amidon, des sels minéraux, presque un aliment complet. La viande n'est qu'un excitant, un peu comme l'alcool et la caféine. La correction nécessaire est les légumes. Donnons comme formule 15 de viande et 45 de végétaux, légumes, fruits, farine si on ne veut pas aller jusqu'à végétoarianisme.

### La Révolution Russe

La dissolution de la Douma a jeté la Russie dans une position nouvelle. Toujours entre la bureaucratie et la plèbe, la grande lutte bat son plein. C'est le général Trépoff qui constitue le pilier de la résistance suprême du trône des Tsars. Voici l'interview que ce personnage a accordée

dernièrement à un représentant de l'agence Beuter :

"J'estime que la marée révolutionnaire ne peut être endiguée que par un rempart d'acier ou un gouvernement habile, clairvoyant et énergique qui doit ouvrir des échelles pour calmer l'impétuosité du flot.

"Je suis d'avis que cette habileté, cette clairvoyance et cette énergie ont fait étrangement défaut dans le gouvernement de ces deux dernières années.

"J'affirme que la Douma n'était simplement qu'un centre révolutionnaire. Seuls les intérêts politiques y étaient représentés et non pas les intérêts matériels.

### LE ROLE DES JUIFS

"En outre, ajoutez-t-il, vous savez qu'un certain nombre de journaux, rien qu'à Saint-Petersbourg, sont aux mains des juifs et les reporters en sont généralement des révolutionnaires.

"Voyez ensuite dans quelle proportion les juifs sont représentés à la Douma. Dites ce que vous voudrez, le soulèvement actuel est principalement l'œuvre des juifs. Leur adroite provocation des chrétiens est arrangée avec la plus grande habileté, et ils ont coutume de se poser en victimes d'une tyrannie sanguinaire.

"Je confirme jusqu'au dernier mot le rapport officiel concernant les événements de Biélostok. Quand le prince Ourousoff a parlé, l'autre jour, à la Douma, au sujet de l'excitation organisée dans les milieux dirigeants, il a menti, voilà tout.

"Les calomnies sont l'expression d'une ambition déguisée, et lorsqu'il en est arrivé à porter des accusations précises, il n'a pu citer que deux cas de fonctionnaires ayant trahi la confiance que le gouvernement avait placée en eux.

"Il ne faut pas oublier que les fonctionnaires dans les provinces, sont fréquemment possédés à un véritable désespoir par des meurtres et d'autres crimes dont ils connaissent parfaitement les instigateurs. Quoi qu'on puisse les blâmer, peut-on s'étonner qu'il se produise des représailles ?

### L'AMNISTIE

"Parler d'accorder une amnistie complète en ce moment où les journaux sont remplis de listes de fonctionnaires assassinés, où personne parmi les gens faisant partie des autorités n'est à l'abri de la bombe, du coup de feu ou du pistolet, est une pure absurdité.

"En ce qui concerne la peine de mort, dont on fait une question politique si grave, je n'y attache pas, personnellement, une grande importance. A mon avis, on pourrait s'en dispenser.

### L'INDISCIPLINE DANS L'ARMÉE

"Je suis convaincu que la plus grande partie des troupes sont d'un loyalisme inébranlable et ne se tourneront jamais contre leur souverain. Il y a eu dans l'armée beaucoup moins de propagande révolutionnaire que ne l'ont affirmé ceux qui qui prennent leurs désirs pour des réalités.

"Tous les désordres qui ont été signalés jusqu'ici sont uniquement imputables aux officiers, qui n'ont pas en rapports assez étroits avec leurs hommes. On en trouve la preuve dans le fait qu'aucun cas de mutinerie ne s'est produit dans la cavalerie, où les officiers sont en rapports bien plus intimes avec les hommes.

"L'affaire du premier bataillon du régiment Préobrajenki, a beaucoup attiré l'attention parce que c'était le fameux régiment de la garde. Le bataillon a été mis en disgrâce, parce que la moindre atteinte à la réputation d'un tel régiment ne saurait être tolérée. En réalité le désordre n'était pas très grave, et quand les hommes ont été invités à désigner les meneurs ils l'ont fait sans hésitation.

"Les soulèvements militaires du sud et des autres parties de la Russie ont été aisément réprimés, ce qui prouve que le gros des troupes n'est pas affecté par l'esprit de désordre qui sévit dans le pays entier. Il y a, chez certains soldats, du mécontentement provenant du fait qu'ils ont à accomplir des services de police, ainsi que chez les cosaques, qui désirent retourner dans leurs fermes, mais c'est l'état de choses chroniques sans importance.

### LA QUESTION AGRICOLE

"La question agraire est naturellement la question des questions. Personnellement, je considère les projets agraires du gouvernement comme tout à fait acceptables, et il est possible que des concessions puissent être faites après discussion raisonnable du pour et du contre. La Douma ne les acceptera naturellement pas, parce qu'elles viennent du gouvernement.

"Je considère comme impossible d'introduire le principe de l'expropriation, ce principe étant une fois admis, aucune possession, ni même aucune tenure par bail ne serait sûre.

"En fait, la plupart des proprié-

taires fonciers ne sont que désireux de vendre ; mais même si toute la terre était distribuée entre les paysans, cela n'augmenterait pas sensiblement leur bien-être. Ce qui serait bien plus nécessaire que d'augmenter la superficie des biens, c'est d'améliorer les procédés agricoles.

"L'introduction de procédés perfectionnés dans tout le pays demanderait au moins une génération, mais les paysans sont comme les autres classes de la communauté. Les considérations pratiques sont de peu de poids à leurs yeux. Ils sont entraînés, avec le reste de la population, dans un tourbillon dont seul le vrai patriotisme peut les tirer."

### Pourquoi les filles sont pâles

Elles ont besoin du sang rouge, riche que donnent les Pilules Roses du Dr Williams.

Il y a trois ans Mlle Ellen Roberts qui occupe la position de vendeuse dans un des principaux magasins de Halifax, N. E., était une jeune femme pâle et délicate qui demeurait alors avec ses parents à Amherst, N. E. Elle se plaignait d'une faiblesse générale et de la perte de l'appétit. Son sang était pauvre et aqueux et elle maigrissait de jour en jour jusqu'à ce qu'elle ne fut plus qu'un squelette. Ses joues étaient creuses, toute trace de couleurs avait disparu dans son visage et ses amies craignaient qu'elle ne finit par succomber. "Je n'avais plus d'énergie, dit Mlle Roberts, et je souffrais tellement des maux de tête, des étourdissements et de l'insomnie que je me sentais l'air de mourir m'étant indifférent. Un jour, cependant, en lisant les journaux locaux, je vis un témoignage donné par une jeune fille en faveur des Pilules Roses du Dr Williams, et comme ses symptômes étaient à peu identiques aux miens je résolus d'essayer cette médecine. Avant d'avoir fini de prendre la deuxième boîte, je commençai à me sentir mieux ; je continuai de prendre les pilules jusqu'à ce que j'en eus employé sept ou huit boîtes. Alors j'étais complètement ramenée à la santé". Aujourd'hui Mlle Roberts paraît n'avoir jamais été malade au seul jour de sa vie et elle n'a aucune hésitation à dire qu'elle doit sa vigueur et sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams.

Le mauvais sang est la cause de toutes les maladies communes telles que l'anémie, les maux de tête, la pâleur, la faiblesse générale, les palpitations de cœur, le névralgie, l'indigestion et les maux particuliers que seules les femmes connaissent. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent ces maladies ordinaires parce qu'elles donnent un sang rouge, riche, fortifient les nerfs épuisés et donnent de la vigueur à tous les organes du corps. Ne prenez aucune pilule sans voir écrit au long : "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe de chaque boîte. Venues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

### LA LÈPRE

#### La plus humaine des maladies

Le conseil de l'administration de la léproserie de la Louisiane a annoncé récemment que trois lépreux soignés dans cet établissement étaient complètement guéris et venaient d'être renvoyés dans leurs familles. La nouvelle, répandue aussitôt par les agences télégraphiques dans l'univers entier, a produit une certaine sensation.

Après avoir vaincu la rage, la peste et la diphtérie, la science toute puissante a-t-elle enfin terrassé le fléau qui, depuis les premiers âges du monde, n'a cessé d'épouvanter tous les peuples et de faire d'innombrables victimes ? S'il en était ainsi en se trouvant en présence en présence d'une découverte dont les auteurs auraient à juste titre le droit de s'enorgueillir.

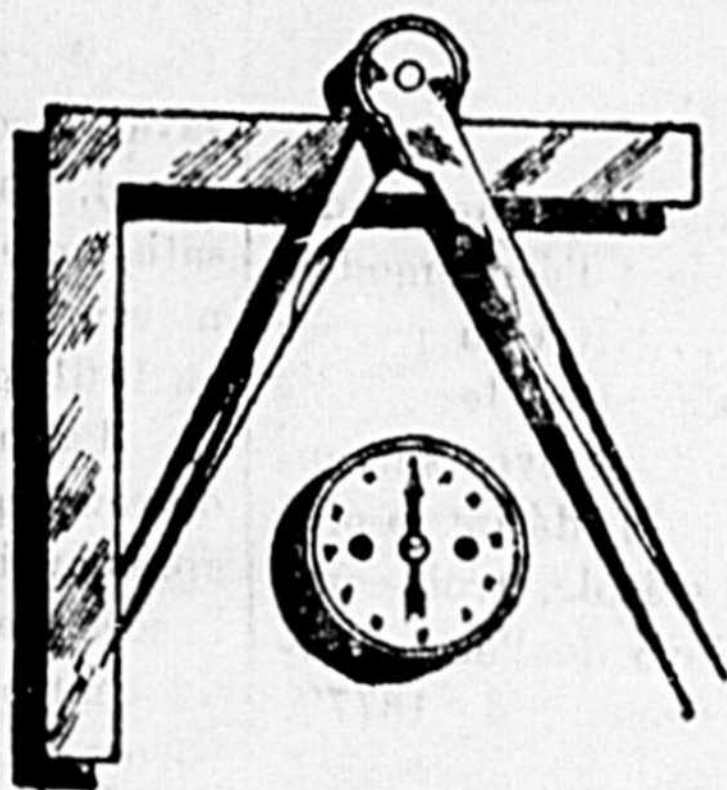
A notre époque encore, les ravages du terrible mal sont immenses. Aux plus récentes statistiques, on comptait 400 lépreux en France, répartis en Bretagne, dans le delta de l'ébène ou bien — cruelle ironie de la nature — sur les rives enchantées de la côte d'Azur.

À Paris même, il y a toujours, à l'hôpital Saint-Louis, une moyenne de dix lépreux au moins, que l'on traite tant bien que mal au moyen d'injections mercurielles. Et le docteur Hallopeaux a cité un seul cas d'amélioration notable bien que dans nos régions, la lèpre affecte une forme plus bénigne qu'ailleurs.

Ces chiffres sont insignifiants, si on les compare à certains autres. En Chine, on compte 100,000 lépreux ; en Indo-Chine et dans l'Inde, 120,000 ; au Japon 50,000 en Colombie, 30,000, sur 4 millions d'habitants ; à Madagascar 17,000 ; aux îles Hawaï 5,000.

Un vieil auteur a tracé des lé-

### Le Thermomètre "Pandora"



Le thermomètre sur le fourneau du poêle "Pandora" a précisément la même signification d'exactitude pour le cuisinier qu'ont l'équerre et le compas pour le dessinateur. Sans l'équerre et le compas le dessinateur travaillerait entièrement par conjecture, comme vous le faites sans un thermomètre sûr et exact sur votre fourneau.

### McClary's Pandora Range

Warehouses and Factories: London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N.B., Hamilton.

JOS. HUETTE, seul agent, ST-HYACINTHE.

preux ce portrait toujours exact, hélas !

"La peau du visage est semée de tubercules qui se transforment en ulcères et que rien ne peut dessécher. Des croûtes brunes ou pourpres, jaunes ou blanches, se superposent à la manière des écailles d'un poisson. Avec la face, les doigts s'atrophient. La peau se pache, se fissure, devient insensible. Les oreilles gangrénées s'écartent de la tête et leurs lobes ne tardent pas à tomber ; les cheveux s'enlèvent, par endroits, et laissant de larges plaques sanguinolentes, tandis qu'à côté ils se hérissent en touffes. Deux charbons ardents luisent à la place des yeux, d'où s'échappent des gouttes de jus qui roulent sur les joues. Les lèvres se tuméfient et se violacent. Elles laissent suir la salive qui ne peut plus recevoir la langue également gonflée. De la bouche sort une haleine infecte ; après avoir infecté la langue, la paralysie atteint les extrémités. Les bras, les jambes disparaissent sous d'énormes tumeurs, violacées et nauséabondes. Les os, enfin, se transforment en une substance spongieuse et sans résistance. Parfois, les membres s'arrachent du corps par lambeaux."

Les poumons étant insuffisants à fournir à l'homme la quantité d'air nécessaire à la respiration, le lépreux meurt asphyxié parce que sa peau ne fonctionne plus. De même les gens atteints par les flammes dans un incendie succombent souvent vingt quatre ou quarante huit heures plus tard, quoique n'ayant reçu que des brûlures superficielles.

De tout temps le lépreux fut pour ses semblables un sujet d'horreur, et l'histoire nous apprend qu'à son égard l'antiquité et le moyen âge se montrèrent féroces.

On les traduisait fréquemment en justice et on les condamnaient à être brûlés vifs. A certaines époques, même, la foule, surexcitée contre eux, les massacrait en masse.

Dans quelques contrées, ils ne sont guère mieux traités de nos jours. On continue à les parquer, comme des animaux nuisibles. En certaines provinces de Chine, on les enterrés vivants. Dans d'autres, moins barbares, on les embarque de force, avec quelques vivres seulement, et on les pousse au milieu du fleuve, en leur défendant d'aborder nulle part, sous peine de mort. En Sibérie ou en Turkestan, on les chasse, à coups de matraque, dans les forêts, où, bientôt, ils meurent de faim.

Il est consolant de pouvoir constater que, depuis longtemps, des gens de cœur, des savants écrivains, se sont, sur divers points du globe, efforcés de réagir contre ces pratiques d'un autre âge. Ils ont créé des asiles et des hospices où les lépreux sont traités non plus comme des criminels, mais comme des malades dignes de toute considération.

Des hommes admirables, comme le docteur Filaretopol, professeur de médecine d'Athènes, ou notre compatriote le docteur Sauton, n'ont pas craint de vivre de longs mois au milieu des lépreux, afin de rechercher les origines du fléau et se remède. Aux noms de ces héros de la science universelle, il convient d'ajouter ceux des médecins de l'Institut Pasteur d'Hanoi.

Pour résoudre plus facilement le problème de la contagion de la lèpre, le docteur Danielsen n'hésita pas à s'inoculer à quatre reprises, le sang d'un lépreux, suivant ainsi l'exemple de Desguettes, qui s'était

inoculé la peste devant l'armée d'Égypte.

Le docteur Danielsen ne fut pas contaminé. Cependant, il est hors de doute que la maladie est contagieuse dans la plupart des cas.

Provenant, suppose-t-on, de l'Inde, infectée par des marais crouillants et des fleuves empoisonnés, la lèpre gagna successivement, nous l'avons dit, toutes les parties de l'univers.

En 1861, on ne comptait que 6 lépreux dans l'archipel des îles Sandwich. Il y en a actuellement, 50,000, chiffre équivalent à la dixième partie de la population.

Mais, s'il est avéré que la lèpre est contagieuse, les conditions dans lesquelles elle se propage sont encore mal définies. Il semble que certaines personnes soient réfractaires, comme le sont les chiens, sans exception, ce qui a fait dénommer la lèpre "la plus humaine des maladies". D'autre part — fait singulier — d'un mariage entre lépreux, naissent des enfants bien portants.

Comme on questionnait M. Bernheim, président de l'Église de la tuberculose humaine, sur la dépêche venue de la Nouvelle Orléans, il répondit :

— Attendez des détails complémentaires avant de vous prononcer sur cette question. Maintenant je vous dirai que, prise à son début, la lèpre est guérissable. On a employé avec succès, contre elle, les rayons X. Tout au moins a-t-on obtenu souvent, par cette méthode des améliorations considérables chez les lépreux qui n'avaient point encore atteint les lésions graves. Mais, jusqu'à présent, les lépreux anciens sont restés tout à fait incurables.

À la léproserie de la Louisiane, sont enfermés quatre ou cinq cents malades. Si le remède de la lèpre avait été découvert là-bas, ce n'est pas trois ou quatre cas de guérison qu'on nous signifierait.

Dans un avenir prochain, nous serons fixés. En attendant, toute opinion doit être réservée.



Mme Joseph Lacelle, Ottawa, Est., Ont., Canada, écrit :

"La Peruna est de beaucoup meilleure que toute autre médecine vendue dans le Dominion, pour les maladies spéciales de la femme. Je souffrais de mal de dos, de mal de tête et de tiraillements douloureux depuis plus de neuf mois, et rien ne m'a procuré le moindre soulagement jusqu'à ce que je pris de la Peruna. Quelques bouteilles m'ont arrachée à cette misérable condition de demi-morte, demi-vivante. Je suis à présent en bonne santé, n'ai ni mal ni peine, et n'en ai pas eu depuis un an. Si toute femme qui souffre prenait de la Peruna, elle en saurait bientôt le prix et ne serait jamais en sa vie." — Mme Joseph Lacelle.

# HISTOIRE DE Saint-Denis de Richelieu

## CHAPITRE XLI

Les écoles de Saint-Denis. Difficultés de leurs débuts. Les commissions scolaires; leurs présidents et secrétaires-trésoriers. Les instituteurs et institutrices. 1817-1905.

M. Louis Lacroix, dit-il, qui a l'avantage de joindre des connaissances au savoir-faire, tient l'école-modèle au grand contentement de tous... Il a pu par ses manières habiles et affables réconcilier tous les esprits intéressés à son école. Quatre-vingts élèves suivent ses classes; Boucher, de 1876 à 1877, détint le plus haut record de salaire dans cette école, trois-cent-soixante piastres, il était ancien élève de l'école normale de Québec; Frère Joseph Cosson, de 1877 à 1878 (25), venant déguisé en laïc, préparer les voies à un communautarisme des Lamenaïens.

Les deux plus anciennes écoles rurales de Saint-Denis, celles du haut Bord-de-l'eau et du haut quatrième rang, après avoir fonctionné de 1831 à 1836, ont été fermées, la première jusqu'en 1842, la seconde jusqu'en 1839. Depuis leur réouverture, les cours n'y ont plus été interrompus.

Louis Saint-Jacques, marié avec Rosalie Cherrier et père du député de Rouville, Guillaume Cheval-dit-Saint-Jacques, a été le premier instituteur du haut Bord-de-l'eau, après s'être occupé de commerce Antoine; son épouse était la fille de Joseph-Marie Cherrier, marchand, frère du curé de ce nom. C'est le seul homme qui ait dirigé cette école. Parmi les titulaires (26), qui vinrent après lui, se trouvent Exécrite Bélanger (27), pendant vingt-trois ans, de 1865 à 1888, et Cordélie Moquin (28), pendant dix ans, de 1888 à 1898, deux institutrices de premier ordre. Aussi les intéressés ont-ils su reconnaître leurs services (28 A). La plus ancienne, native du village, s'est mariée avec un Ledoux, de Saint-Aimé.

Le haut quatrième rang a débuté dans les études en 1831 Luce Pitt (29), suivie peu après le professeur Cloutier; celui-ci, un moment éloigné par la fermeture de l'école, y est retourné en 1839 pour trois nouvelles années. Marie-Louise Bousquet lui a succédé immédiatement durant neuf ans, de 1842 à 1851. Etant mariée depuis 1835 avec Jean-Baptiste Archambault, cultivateur du voisinage, elle mena constamment de front dans sa demeure ses devoirs de maîtresse de classe avec les soins de son ménage. Elle enseignait pour quarante-huit piastres par an et louait sa maison huit piastres pour le même laps de temps. L'année scolaire de 1852-1853, elle assumait la même charge dans des conditions identiques. Celles qui l'ont remplacée (30) n'ont pas à leur crédit d'aussi longs stages, mais plusieurs d'entre elles n'en ont pas moins eu de brillants succès, particulièrement Delle Couillard, vers 1887. Joseph Bousquet, fils d'Hyacinthe, a construit le logement scolaire de cet arrondissement, en 1859 (31).

(25) — Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.

(26) — Voici la liste de ces titulaires, de 1850 à 1865; Elise Richer, de 1850 à 1851, et de 1863 à 1865; Philomène Phaneuf, de 1851 à 1853; Céline Lajoie, de 1853 à 1854; Céline Laflamme, de 1854 à 1855; Scholastique Michon, de 1855 à 1857; Vitaline Rolland, de 1857 à 1858; Virginie Phaneuf, de 1858 à 1859; Philomène Joubert, de 1859 à 1860; Exécrite Rolland, de 1860 à 1861; Marie Richard, de 1861 à 1862; Rosalie Leclair, de 1862 à 1863, 50 élèves. Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis, et Registre de l'école elle-même.

(27) — Voici les éloges qu'on relève à son sujet dans le registre de l'école en question: 2 fév. 1866, "progrès, grâce à la bonne méthode et au soin de l'institutrice" (de Cazes); 12 mai 1868, 35 élèves, "la méthode d'enseignement suivie par Melle Bélanger mérite une mention favorable" (Délage); 18 mai 1869, 26 élèves; 27 juin 1870, 31 élèves; 19 juin 1873, 34 inscrits, 30 présents; 17 juil. 1882, "progrès... soutenus" (Délage); 2 juil. 1887, "progrès marquant" (Délage).

(28) — A elle non plus les éloges n'ont pas été ménagés par les différents visiteurs de l'école. Voici quelques-uns des compliments qu'on lui a laissés dans le registre spécial de la classe: 21 mars 1859, "le résultat de l'examen... m'a entièrement satisfait" (Délage); 27 juin 1889, elle "enseigne avec zèle et intelligence" (Délage); 18 mars 1890, "l'école est parfaitement dirigée" (Picard); 20 mars 1891, "école en excellente condition" (Picard); 1 fév. 1892, école "sur un excellent pied" (Picard); 21 juin 1893, elle "se distingue toujours par l'excellence de ses connaissances pédagogiques" (Picard); 19 avril 1894, "succès complet" (Picard); 5 juin 1895, "les succès accompagnés toujours le travail de Delle Moquin, et l'on a toujours du plaisir à faire subir un examen à ses élèves" (Picard); 23 fév. 1897, "entière satisfaction". En 1897-1898, elle obtint du gouvernement la récompense de \$30 pour l'excellence de son enseignement (La Presse, de Montréal, 4 fév. 1898).

(28 A) — L'inspecteur écrit au registre scolaire pour l'année 1876-1878: L'institutrice, "depuis douze ans dans cet arrondissement, s'est attiré, par les bons services qu'elle a rendus, l'estime et la confiance des intéressés. En témoignage de reconnaissance, ceux-ci se cotisent volontairement pour un certain montant, afin de lui former un traitement convenable". Les commissaires peu auparavant avaient décidé de payer uniformément cent piastres à chacune des institutrices laïques de la paroisse.

(29) — Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis, 14 juil. 1832.

(30) — Celles-là sont: Dorimène Lacroix, de 1851 à 1852, dans l'interrègne Marie-Louise Bousquet; Marie Laflamme, de 1853 à 1855; Aglaé Lamoureux, de 1855 à 1856; Malvina Rolland, de 1856 à 1857; Céline Gaudette, de 1857 à 1858; Philomène Richer, de 1858 à 1863; Victoire Chatel, de 1863 à 1867; inconnue, de 1867 à 1874; Victoire Lajoie, de 1874 à 1876; Célanire Michon, de 1876 à 1878; Victoire Bélanger, de 1878 à 1882, qui, dit l'inspecteur Délage en 1880, n'épargne ni temps ni peine pour l'avancement des élèves, qui "enseigne consciencieusement", ajoute le même en 1882; Jessé Girouard, dont "les leçons étudiées manquent d'explications", dit le même inspecteur; Delle Couillard, qui "enseigne avec intelligence, avec zèle et énergie; il y a du travail de sa part et elle sait inspirer le goût de l'étude aux élèves", dit l'inspecteur Délage en déc. 1887; elle a déterminé des "progrès vraiment remarquables", affirment les commissaires en juin 1888; Delima Richard, dont la classe, assure l'inspecteur Picard en fév. 1892, est "en bonne voie de progrès"; Dame Tinct, de 1892 à 1893, donnant "pleine satisfaction", déclare l'inspecteur Picard; Eménille Gaudette, de 1893 à... qui fait faire à ses élèves des "progrès tout-à-fait remarquables", reconnaît le même inspecteur. Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre spécial de l'école.

(31) — Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.

En ressuscitant la précédente école en 1839, M. Demers lui avait adjoint celle de l'autre bout du même rang, à une bonne lieue de distance. Aussi heureuse que sa voisine, elle a connu dix-sept belles années sous la direction de Mathilde Trudeau (32), de 1878 à 1895 (33).

Et quand, en 1842, avec les deniers de la fabrique, se releva l'école du haut Bord-de-l'eau avait surgi le même jour celle du bas de l'Amyot, florissante au plus haut degré, de 1867 à 1876, grâce au dévouement et au tact d'Aurélié Bélanger, sœur d'Exécrite. Possédant le don de l'enseignement, cette personne savait façonner et le cœur et l'intelligence de l'enfant. Aussi, pendant ses neuf ans, a-t-elle donné entière satisfaction aux parents comme à ses élèves (34). La maison d'école de cet arrondissement a été construite, en 1861, par Louis Valin (35).

Parmi les écoles nées sous la loi actuelle, en 1846, ou remarque celle du centre du quatrième rang, qui, après avoir continuellement végété, s'est éteinte pour la seconde et dernière fois en 1857 (36). Ses jumelles du centre et du haut du troisième rang subsistent encore.

La première n'a pas eu le honneur de jouir de dévouements prolongés (37). Sa maison, la première qui posséda la commission scolaire hors du village, fut une ancienne résidence achetée ailleurs et transportée sur place par Jean-Baptiste Proulx (38).

Dans la seconde école du troisième rang comme dans l'autre, les élèves se remirent à l'œuvre sous une nouvelle institutrice presque chaque année. Il faut cependant excepter les quinze années, où brilla l'âge d'or de cette petite institution des campagnes dyoniennes. Méline Bousquet, de 1860 à 1864, ainsi que de 1867 à 1872, et Dame Arzélié Paradis, de 1884 à 1890, présidèrent à cette belle époque. Les éloges à leur adresse pleuvent de tous côtés de la part de l'inspecteur, du curé et des commissaires. Ils y découvrent, au bénéfice de la première, des "progrès sensibles", ils proclament que "la bonne tenue des élèves et la méthode d'enseignement suivie par Delle Bousquet méritent des éloges". Sous la direction de la seconde, ils reconnaissent un "progrès notable", que les élèves ont fait "des progrès marquants" et "que les matières leur sont enseignées méthodiquement et avec un grand soin et beaucoup de zèle". L'arrondissement a connu plusieurs autres bonnes institutrices, mais aucune de celles-ci n'a eu le temps de s'y créer un nom (39).

(32) — Parmi les notes inscrites à sa louange par les visiteurs dans le registre de l'école on lit: le 3 fév. 1882, l'institutrice "prend bien soin de ces jeunes enfants" (Délage); le 11 janv. 1883, "ces petits enfants ont fait preuve d'intelligence" (Délage); le 6 juil. 1886, "progrès notables" (commissaires); 2 juil. 1887, "progrès très sensibles" (commissaires); 18 mars 1891, école "en excellente condition", l'institutrice "s'acquitte de sa tâche avec une zèle et un dévouement rares" (Picard).

(33) — Voici la liste complète des institutrices de cette école, depuis 1849: Herméline Richer, de 1849 à 1850; Marie Laflamme, de 1850 à 1853; Dorimène Lacroix, de 1853 à 1855; Agathe Malbouef, de 1855 à 1856; Eléonore Berthiaume, de 1857 à 1860; Victoire Chatel, de 1860 à 1862, et de 1867 à 1868; Philomène Joubert, de 1862 à 1863; Azilda Allard, de 1863 à 1864; Marie Richard, de 1864 à 1865; Domitille Jetté, de 1865 à 1866; Philomène Dragon, de 1866 à 1867; Adeline Sauveur, de 1868 à 1870; Georgina Laferrrière, de 1870 à 1874, 57 élèves; Delle Bourque, de 1874 à 1875; Malvina Richer, de 1875 à 1876; Dorimène Comtois, de 1876 à 1878; Mathilde Trudeau, de 1878 à 1895; Méline Bousquet, de 1895 à 1896; Eugénie Guertin, de 1896 à... Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.

(34) — Voici la liste des institutrices de cette école depuis 1849: Marie Laflamme, de 1849 à 1850, salaire \$65; Dorimène Lacroix, de 1850 à 1851; Angèle Charon, de 1851 à 1852; Scholastique Michon, de 1852 à 1855; Edwige Archambault, de 1855 à 1856; 2 Delles Chatel, de 1856 à 1857; Adeline Leblanc, de 1856 à 1856; Christine Archambault, de 1868 à 1860, 50 élèves; Philomène Archambault, de 1860 à 1864, 40 élèves en janvier 1863; Domitille Bousquet, de 1864 à 1865; Lucie Guertin, de 1865 à 1867; Aurélié Bélanger, de 1867 à 1876; Méline Bousquet, de 1876 à 1877; M. Laflamme, de 1877 à 1879; Méline Gadois, de 1880 à 1882, "prend bien soin de ses élèves et il y a progrès", dit l'inspecteur Délage; Marie Brunelle, de 1882 à 1887, "école de première classe", disent les commissaires, en juillet 1887; Dame Bonin, de 1887 à 1889, "enseigne avec intelligence", dit l'inspecteur Délage; Albina Archambault, de 1889 à 1892, aussi "enseigne avec intelligence", déclare le même inspecteur, en janvier 1892; Evéline Charon, de 1892 à 1894, "bon examen", dit l'inspecteur Picard, en octobre 1893; Malvina Rolland, de 1894 à... l'inspecteur Picard, en février 1897, dit que "son école continue à progresser". Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école même.

(35) — Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.

(36) — Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.

(37) — Voici la liste des institutrices de cette école, depuis 1849: Scholastique Michon, de 1849 à 1851, salaire \$65; Elizabeth Lacroix, de 1851 à 1852, et de 1855 à 1857; Edwige Archambault, de 1852 à 1855; Philomène Joubert, de 1857 à 1859, et de 1864 à 1865; Virginie Phaneuf, de 1859 à 1861; Céline Biennu, de 1861 à 1862; Philomène Dragon, de 1862 à 1863, et de 1867 à 1868, "la méthode d'enseignement de Delle Dragon, dit l'inspecteur Délage en mai 1868, est recommandable, aussi les progrès sont en raison"; Eulalie Marchessault, de 1863 à 1864; Aurélié Bélanger, de 1865 à 1867; Rose-de-Lima Leblanc, de 1868 à 1870, ses "soins assidus, dit l'inspecteur Délage en juin 1869, méritent une mention particulière"; Azama Bélanger, de 1870 à 1871, 82 élèves; Victoire Lajoie, de 1871 à 1874; Marie Lajoie, de 1874 à 1876; Méline Bousquet, de 1876 à 1877, dont "sage direction", dit l'inspecteur Délage, en mars 1877; C. Richard, de 1877 à 1878; Malvina Rolland, de 1878 à 1881, et de 1884 à 1886; Arzélié Durocher, de 1881 à 1884; Méline Gadois, de 1886 à 1890, "enseigne avec zèle et énergie", dit l'inspecteur Délage; Alphonsine Leblanc, de 1890 à 1895, "progrès signalés", reconnaissent les commissaires; Evéline Charon, de 1895 à 1896 et de 1897 à 1898; Elphéginga Plante, de 1896 à 1897. Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école même.

(38) — Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis. — Achetée de Jean Richard. Ibid.

(39) — Voici la liste des institutrices du haut III rang depuis 1849: Athalie Gosselin, en 1849, salaire \$80; Adèle Laforce, de 1849 à 1850; Justine Tétu, de 1850 à 1851; Malvina Besse, de 1851 à 1853; Elmire Joubert, de 1853 à 1854; Aglaé Lamoureux, de 1854 à 1855; Philomène Joubert, de 1855 à 1857; Pélonie Lorange, de 1857 à 1858; Malvina Rolland, de 1858 à 1860, et de 1872 à 1874; Méline Bousquet, de 1860 à 1864, et de 1867 à 1872, 60 élèves; Philomène Archambault, de 1864 à 1867; C. Bourque, de 1874 à 1876; Valérie Comtois, de 1876 à 1878; Delle Richard, de 1878 à 1880; Marie-Louise Fontaine, de 1880 à 1881; Sara Faubert, de 1881 à 1882, "enseigne avec zèle et succès", dit l'inspecteur Délage; Albina Durocher, de 1882 à 1884; Dame Arzélié Paradis, de 1884 à 1890; Alphonsine Leblanc, de 1890; Régina Michon, de 1890 à 1891; Méthéline Charon, de 1891 à 1893, et de 1894 à 1896, "bon examen", dit l'inspecteur Picard en juin 1893, le même ajoute en juin 1895: "Bien des progrès ont été faits"; Méline Gadois, de 1893 à 1894; Léa Gaudette, de 1896 à... "fort bon examen", dit l'inspecteur Picard, en fév. 1897. Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école même.

En 1856, prenait place à côté de ses sœurs la neuvième des écoles de Saint-Denis, en bas du Bord-de-l'eau. Mais, le nombre de ses élèves diminuant, elle dut temporairement s'effacer, de 1868 à 1879; en cette année-ci néanmoins, elle ouvrit ses portes pour ne plus les fermer. Les deux institutrices qui y ont laissé le plus durable souvenir, sont Victoire Laventure et Rosilda Laflamme. La première a dirigé cette classe, de 1880 à 1896, et l'autre, de 1886 à 1893 (40). Dans les rapports de l'époque, on leur relève de nombreux éloges. L'inspecteur Délage reconnaît la plus ancienne "bien compétente", et l'inspecteur Picard se déclare "pleinement", "parfaitement satisfait" de sa suivante; il la proclame "digne de la confiance des contribuables" (41).

Enfin l'école du centre de l'Amyot est la dernière née à Saint-Denis, en 1868 (42). Créée sur recommandation de l'inspecteur Délage, elle a été fermée de 1872 à 1879, faute du nombre suffisant d'élèves dans l'arrondissement. La même Méline Bousquet, du troisième rang, en a fait la prospérité, de 1880 à 1886. On reconnaît qu'elle "enseigne toujours avec zèle et talents, avec intelligence et succès" (43).

Grâce au couvent, véritable pépinière d'institutrices, il a été depuis l'origine relativement facile dans la localité de pourvoir les écoles de titulaires bien qualifiés, quoique les positions fussent accordées au rabais. Bien minimes souvent ont été les honoraires. C'est la raison des si fréquents changements. Dès qu'une institutrice constatait, après une année ou deux, qu'elle n'était pas suffisamment retribué pour le travail exigé, elle se retirait, et une autre plus jeune, sans expérience, la remplaçait pour exécuter la même manœuvre peu après. Aujourd'hui on traite mieux les écoles et ce qui les concerne, mais ce n'est pas encore la perfection. Surtout on ne tient pas assez à garder une institutrice qui donne satisfaction; au lieu de lui accorder un accroissement de salaire avec les années, on lui substitue trop aisément une rivale pour le même prix.

Malgré les défaillances ici et là dans l'enseignement, les écoles dyoniennes ont été en général, bonnes, parce que toujours, sous l'aile de la religion, elles ont été moralisatrices. On n'y a jamais oublié que l'enfant avait un cœur tout aussi bien qu'une mémoire et une intelligence.

L'école, c'est une bien belle chose, a proclamé un grand évêque, mais seulement quand on la suspend comme un nid dans les branches du chêne vigoureux de l'Eglise, "au milieu des ombrages et des parfums du ciel" (44).

## CHAPITRE XLII

L'ancienne administration judiciaire à Saint-Denis. L'établissement du système municipal. Les maires. 1793-1905.

A peu près au temps où s'établissait notre système scolaire actuel, se réorganisaient sur de tout autres bases notre mode d'administration de la justice. Pour Saint-Denis, les juges n'ont pas toujours été à Berlin, pas même à Saint-Hyacinthe. Depuis les débuts de la paroisse jusqu'à la cession du pays aux Anglais, on s'y est contenté de l'autorité des capitaines de milice. Leurs successeurs ou assistants ont été ensuite les curés jusqu'en 1793. Alors s'instituèrent les cours de tournée ou de circuit. Apparemment le bon peuple d'autrefois devenait moins facile à maintenir dans la charité fraternelle. Ces cours étaient ambulantes. Elles passaient une partie de l'été à parcourir les campagnes et y tranchaient tous les litiges non criminels ne comportant pas au-delà de quatre-vingts piastres d'amende. Elles se composaient d'un juge, de quelques officiers adjoints et de deux ou trois avocats. Les lieux des séances étaient déterminés d'avance, et il en existait ordinairement de vingt à trente (1). Saint-Denis fut constamment l'un d'entre eux; les assises devaient s'y tenir le jeudi et vendredi de la troisième semaine pleine après le 29 juin. En 1834, elles s'ouvrirent le 17 juillet (2). Toujours elles ne se clôturaient que quand toutes les causes présentées avaient été entendues et décidées. Il pouvait arriver qu'elles durassent plus que deux jours.

Il ne faut pas croire que dans ces circonstances tout ce déroulait dans la solennité du calme. La tenue de la cour était l'occasion d'une forte affluence. Tous les intéressés de plusieurs paroisses à la ronde y accouraient. Les maquignons en foule suivaient également dans l'espoir de quelque fameux marché. Tout ce monde, ne pouvant se loger aux hôtelleries, s'abritait

(40) — Voici la liste complète des institutrices de cette école jusqu'en 1868: Praxède Gaudreau, de 1856 à 1857; Exécrite Rolland, de 1857 à 1860; Aglaé Lamoureux, de 1860 à 1863; Philomène Dragon, de 1863 à 1864; Malvina Rolland, de 1864 à 1868, salaire \$76; Aglaé Guertin, de 1879 à 1880; Victoire Laventure, de 1880 à 1886, salaire \$100; Rosilda Laflamme, de 1886 à 1893, salaire \$100; plusieurs élèves, dit l'inspecteur Délage en mars 1889, se sont distingués pendant mon examen"; Anna Desrosiers, de 1893 à 1894; Alphonsine Desrosiers, de 1894 à 1897, "progrès marqués" en juin 1895, "progrès soutenus" en fév. 1897, dit l'inspecteur Picard; Eugénie Besse, de 1897 à... Registres des délibérations des 2 municipalités scolaires de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.

(41) — Registre de l'école elle-même.

(42) — Voici la liste de ses institutrices: Malvina Rolland, de 1868 à 1871, salaire \$80; Azama Bélanger, de 1871 à 1872, salaire \$84; Méline Gadois, de 1879 à 1880; Méline Bousquet, de 1880 à 1886, salaire \$100; Delle Bourque, de 1886 à 1888, 18 élèves, salaire \$100; Delle Michon, de 1888 à 1890; Evéline Charon, de 1890 à 1891; Delphine Laflamme, de 1891 à 1892; Régina Charon, de 1892 à... "l'école, dit l'inspecteur Picard en juin 1893, a fait des progrès marqués". Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.

(43) — Registre de l'école elle-même.

(44) — Dans le Journal des campagnes, de Québec, 5 juin 1897.

(1) — Béchard, Biographie de P. Hon. Marin, 124.

(2) — Cette année 1834, la cour de circuit se tint comme suit dans le district de Montréal: Vaudreuil, 30 juin; Terrebonne, 3 juil.; L'Assomption, 7 juil.; Berthier, 10 juil.; Verchères, 14 juil.; Saint-Denis, 17 juil.; Chambly, 21 juil.; Saint-Jean, 24 juil.; Châteauguay, 29 juil. Echo du pays, de S.-Charles-sur-Richelieu, 12 juin 1834.

un peu partout, souvent même sous leurs voitures stationnées sur la place publique. Dans ce ramassis, il y avait ivrognes, jureurs, querelleurs et voleurs. Si le juge venait distribuer les bienfaits de la paix, ce n'était pas pour le moment de son passage. Les habitants demeureraient tous sur le qui-vive pendant ce temps-là.

La procession était signalée du côté de Verchères et s'éloignait par le chemin allant à Chambly.

Chaque année, le juge se retirait chez le curé et la salle des habitants lui servait de tribunal.

C'est en 1847 qu'une nouvelle loi a mis fin à ces cours de circuit (3).

Depuis lors les esprits turbulents de Saint-Denis vont régler leurs cas trop ardues au palais de justice de Saint-Hyacinthe, quand ils ne sont pas obligés de se rendre plus loin.

Le vent soufflait évidemment l'organisation générale vers le milieu du dernier siècle. En même temps que des questions scolaires et judiciaires, le gouvernement s'occupait activement de l'établissement de nos municipalités civiles. Ici, comme dans comme dans le remaniement administratif de la justice, il obtint son meilleur succès. C'est qu'alors il évoluait sur son propre terrain. En statuant sur les écoles, il avait rangé l'Eglise pour agir à sa place, tandis que maintenant il usait avec droit de la liberté de tout garder pour le gérer à sa guise. Là repose en entier la théorie des grâces d'état. Chacun dans son rôle réussit bien. Il suffit d'en sortir, d'usurper celui des autres, pour échouer infailliblement.

Après quinze années de tâtonnements, on arriva de 1855 à la loi qui continue de régir à la satisfaction de tous nos divers centres de la province (4). C'était vite obtenir le plus magnifique couronnement des efforts accomplis jusque-là.

De ce moment, chaque paroisse devenait en quelque sorte une petite république, avec un maire pour président et des conseillers pour sénateurs. Entre les mains de ceux-ci étaient déposés de très amples pouvoirs pour la prospérité locale. Aussi, a-t-il été créé de cette façon autant de foyers de progrès que de municipalités.

Dès le mois de juillet 1855, la paroisse de Saint-Denis procédait à l'élection de ses premiers conseillers et entraînait de plein-pied dans le rouage nouveau. Les avantages en étaient trop patents pour qu'il lui fût permis d'hésiter. Ses limites territoriales restèrent les mêmes. Seule son administration changea.

Les élections élevèrent à la tête des affaires David Bourdages, Louis Pagé, Romuald Saint-Jacques, Ambroise Seblanc, Edouard Guertin, Amable Loiseau et Olivier Bousquet. Le 30 du même mois de juillet, ces prés conscrits se réunissaient et choisissaient le premier d'entre eux pour maire (5). Depuis lors, la machine municipale a fonctionné comme dans le plus heureux des mondes, si l'on excepte seulement de rares froissements. Comment ces derniers peuvent-ils manquer en dehors du royaume des anges?

Les maires, qui à l'instar du roi d'Angleter, règnent plutôt qu'ils ne gouvernent, se sont succédés jusqu'ici au nombre de dix-huit. Ce sont David Bourdages, Romuald Saint-Jacques, Pierre Paradis, Marcel Cordeau, Jean-Baptiste Maillet, Hercule Frédette, Dr H.-A. Mignault, Ambroise Gaudette, Wilfrid Richer, Paul Bonin, Victor Gareau, Jean-Baptiste Phaneuf, François-Xavier Paradis, Josph Archambault, Dr Jean-Baptiste Richard, Victor Jalbert, Adolphe Charon et Diogène Chevalier.

David Bourdages, homme de valeur par lui-même, jouissait en plus du prestige que lui avait légué son père. Il avait cinquante-cinq ans, lorsqu'on le tira de la foule de ses concitoyens pour lui faire présider les premières assises du nouveau conseil dyonisien. Ses épaulettes dans l'opinion publique étaient alors gagnées. Cependant il avait quitté les mancherons de la charrue pour s'occuper des questions d'intérêt général. Son intruction ne l'a certes pas toujours utilement servi. Néanmoins, l'âge mûr venu, il se montra ce qu'on avait le droit d'attendre de ses talents. A la tête des affaires municipales de 1855 à 1856, il a il a avantageusement figuré.

Son successeur fut M. Romuald Saint-Jacques, de 1856 à 1858. Né à Saint-Denis même le 29 septembre 1827, il a fait son cours d'études classiques à Saint-Hyacinthe et était marchand dans la localité depuis 1846. Quoique de beaucoup plus jeune que son prédécesseur, il se montra bien qualifié pour la position, mais il était écrit que les premiers maires dyonisiens ne connaîtraient pas de longs règnes. Dès l'année qui suivit son installation, il se transporta avec son commerce à Saint-Hyacinthe, et son départ nécessita une autre élection au commencement de 1858. La suite a prouvé que l'on avait bien jugé cet homme dans sa paroisse natale. A Saint-Hyacinthe, il a été échevin plusieurs années et président des commissaires pour l'érection des paroisses. Il fut l'un des fondateurs de la banque dite de Saint-Hyacinthe et son caissier pendant quinze ans. Désigné pour l'organisation du bataillon des volontaires de la même ville, il a été chargé de le conduire aux frontières contre les Fénéniens en 1870. Plus tard l'an 1885, en qualité de major de brigade du sixième district militaire, il prenait part à la campagne du Nord-Ouest. Depuis 1869, il est en outre lieutenant-colonel de la division régimentaire du comté de Saint-Hyacinthe. Enfin admis dans le service civil à Québec en 1889, il y a été longtemps archiviste dans le département du procureur-général. Aujourd'hui âgé de près de quatre-vingt ans, il jouit à Saint-Hyacinthe d'un repos bien mérité.

(3) — Ignout, dans La Presse, de Montréal, 31 juil. 1897.

(4) — Saint-Amant, L'Avenir, 248; Turcotte, Le Canada sous l'Union, II 256.

(5) — Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe Journal Bi-Hebdomadaire

Est imprimé et publié, en la Cité de Saint-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE LA TACHE, domicilié en la dite Cité, de Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT \$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Toute année commencée se paie en entier.

ANNONCES Première insertion, 10 centimes la ligne. Insertions subséquentes, 5 " " Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centimes chaque. Avis spéciaux, 10 centimes la ligne. Annonces à long terme, tarif spécial.

NECROLOGIE

La famille de notre ami, M. Howard Henshaw, collecteur des Douanes de cette ville vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Melle Jane Anderson Henshaw, décedée à Montréal dans la nuit du 21 au 22 du courant.

Melle Henshaw, en villégiature à Hudson High's dut sur l'avis de son médecin, se rendre à un hôpital à Montréal pour traitement. Une opération fut jugée nécessaire mais la maladie avait fait de tels progrès que la chirurgie ne put sauver la malade.

Le corps de Melle Henshaw a été transporté à Saint-Hyacinthe mercredi et les funérailles ont eu lieu jeudi à l'église anglaise de cette ville.

Nos plus respectueuses sympathies sont offertes à la famille de la défunte.

M. Nephthalie Lagassé, maire de Saint-Hyacinthe-le Confesseur, directeur de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe, président du Cercle Agricole de Saint-Hyacinthe-le Confesseur, est décedé le 21 août courant, à l'Hôpital St-Charles, à la suite de deux opérations pratiquées pour le sauver d'une très grave attaque d'appendicite.

M. Lagassé était un de ces bons citoyens dont la vie est un exemple pour tous; il laissera un souvenir cher à tous ceux qui ont eu des rapports avec lui.

Né à Saint-Hyacinthe, cultivateur du côté nord de la rivière; il est décedé à l'âge de 58 ans.

Il laisse neuf enfants dont l'un Eugène est ecclésiastique, et une fille Adéline, en religion Sœur Marie-Elphégin, du couvent de la Congrégation de Marie.

Ses autres enfants sont: Emma, mariée à Joseph Richard; Ernest, marié à Alexina Scott; Arthur, marié à Délia Ledoux; Marie-Louise, mariée à Honoré Valcourt, Saint-Hugues; Arsène, étudiant au Séminaire; Elphège, cultivateur.

C'est jeudi qu'ont eu lieu, à la cathédrale, les funérailles du regreté Nephthalie Lagassé.

Nombre de citoyens, parmi les principaux, y assistaient. Ses collègues du conseil municipal de la paroisse de Saint-Hyacinthe-le Confesseur prenaient place en corps, dans les premiers rangs.

Précédemment, à une assemblée spéciale, tenue, mardi, à laquelle assistaient: MM. T. Philie, promoteur, H. Chagnon, L. Loiselle, A. Vieux, V. Malette, P. Lavallée, le Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe-le Confesseur avait adopté la résolution dont suit le texte:

Que les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort arrivée ce matin de M. Nephthalie Lagassé, conseiller et maire de la paroisse de Saint-Hyacinthe-le Confesseur; Qu'ils ont toujours reconnu, en M. Lagassé, un citoyen intègre et dévoué, qui s'est acquis l'estime complète de ses concitoyens qui l'ont élu, à plusieurs reprises, premier magistrat de cette paroisse; charge qu'il a toujours remplie avec honneur, dignité et à la plus grande satisfaction de ses constituants;

Qu'ils ont été très affectés de la mort de ce grand homme, et de la perte de son conseil; Qu'ils ont été très affectés de la mort de ce grand homme, et de la perte de son conseil;

Que les membres de ce Conseil se feront un devoir d'assister, en corps, aux funérailles de feu leur maire; Que copie des présentes soit transmise à la famille du défunt et aux journaux publiés en la cité de Saint-Hyacinthe.

TOUSSAINT PHILIE, Pro Maire. J. P. BAZINET, Sec. Trés.

—CHANCE UNIQUE. A louer Place du Marché, 51 rue St-François, le magasin exploité pendant 30 ans comme épicerie par M. V. Marceau, Cave superbe, grandes remises et écuries. Conditions avantageuses. Le propriétaire s'oblige à poser de grandes vitrines le 1er Mai 1906. S'adresser à M. Léonard Beaumry, 190 rue Gironard. J. N. A.

NOTES LOCALES

—Un M. Robert, aspirant réformateur de l'instruction publique, visiteur de nos écoles parfois, et s'occupant en outre d'une foule de questions dans le sens qui n'indique pas toujours un esprit bien équilibré, a cru devoir attaquer dans l'Union ceux d'entre les ouvriers qui s'entendent pas comme lui la célébration du travail. Bien que l'agression de ce Monsieur soit plutôt inoffensive, nous réaffirmons que la fête du travail nous paraît organisée dans un but particulier; et que cette célébration est ainsi organisée à la suggestion de personnes et d'intérêts complètement étrangers à la vraie question du travail.

—COMMUNIQUÉ. —ON DEMANDE une servante pour une famille de 3 personnes. Pas de lavage. S'adresser à MAD. HORACE ST-GERMAIN, 24 Rue Rossallie.

—Un commencement d'incendie à l'usine à gaz, mercredi dernier, a pu être maîtrisé en peu de temps grâce au concours expressé de notre brigade.

—Le recensement, mardi dernier, s'est montré justement sévère pour les individus des deux sexes, traduits devant lui comme courtois habitués d'une maison de désordre. Dix autres accusés, homme et femme, ont aussi été condamnés, ce même jour, pour vol de certains effets.

—La rentrée des élèves au collège du Sacré-Cœur se fera mercredi, le 5 septembre. Les élèves de la ville devront tous être rendus à 7 hres du soir; les élèves étrangers à Saint-Hyacinthe sont priés d'être présents pour le souper, à 6 hres.

—Depuis quelques jours surtout, l'on constate une demande plus active de logements à louer. Un certain nombre de familles déjà venues de la campagne et d'autres encore se préparent à venir se fixer ici, nous pouvons espérer que toutes les maisons actuellement vides seront occupées sous peu.

—Le docteur Tétrault, de St-Denis, était de passage en ville, dimanche, chez M. F. X. Bertrand.

—La quête de dimanche dernier à la cathédrale a été faite en faveur de l'église de Knowlton, dirigée par M. l'abbé Edmond Decelles.

—ON DEMANDE des opératrices dans les chemises d'hommes, salopettes (overalls) pantalons et blouses pour Dames. Elles travailleront dans la manufacture la plus propre, la plus éclairée, la plus hygiénique et la mieux organisée au Canada. Emploi permanent et de très bons gages. Samedi après midi, congé.

La "Standard Shirt Manfg. Co. Limited", Av. Delorimier, Montréal.

—Mercredi a été approuvé par les contribuables le règlement relatif à la consolidation de la dette municipale.

A dix heures, moment de l'ouverture du poll, M. le maire a dit quelques mots d'explication concernant la matière soumise à l'électorat: la consolidation de la dette flottante, créée depuis 1898.

M. S. Carreau, greffier, donna l'explication du règlement. Comme aucune des personnes présentes ne manifesta l'intention de s'opposer au règlement, celui-ci se trouva adopté.

—Pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, par le Grand Tronc jusqu'à Montréal et par le vapeur Beaupré de Montréal à Ste Anne, mardi le 28 août 1906. Prix: adultes, \$3.00; enfants, \$2.10. Bilets en vente chez les Révds. Pères Dominicains.

—A Seattle, Washington, le 17 courant, est décedé M. Joseph Demers. Il était le fils de M. Moïse Demers et de Justine Lapointe de cette ville.

—M. Henri Gagnon, de Québec, est chez Madame Samuel Casavant.

—Melle Annette Morin est revenue d'un voyage d'une quinzaine de jours.

—CHANCE UNIQUE. A louer Place du Marché, 51 rue St-François, le magasin exploité pendant 30 ans comme épicerie par M. V. Marceau, Cave superbe, grandes remises et écuries. Conditions avantageuses. Le propriétaire s'oblige à poser de grandes vitrines le 1er Mai 1906. S'adresser à M. Léonard Beaumry, 190 rue Gironard. J. N. A.

—Les employés de la Cie F. X. Bertrand sont allés jeudi en pique-nique au parc Otterburn, accompagnés de leurs familles et de quelques amis au nombre desquels se trouvaient les employés du COURRIER de Saint-Hyacinthe. Si ce n'eût été le désagrément d'avoir de la pluie dans le cours de l'après-midi, le pique-nique aurait été un succès complet. Malgré cela, tout le monde s'en est donné à cœur joie.

Un programme d'amusements élaboré avait été préparé, et tous les articles de ce programme qui n'ont pas été arrêtés par la pluie, ont été exécutés avec entrain, au grand intérêt des concurrents et des spectateurs.

On débuta par une joute de baseball entre les monteurs mécaniciens contre une équipe choisie parmi les autres employés de l'établissement dont le plus grand nombre se trouve à la fonderie et dans le département des chaudières. C'est cette dernière équipe qui a gagné la partie, par 11 points contre 7. Prix: une boîte de cigares.

Voici les autres articles du programme qui ont été exécutés, avec les noms des heureux gagnants:

COURSE 60 VGS. garçons de 13 ans et moins. 1er prix: 1 Carabine à air comprimé, Irénée Bordua. 2ième prix: Balle, Lorenzo Dussault.

COURSE 100 VGS. Garçons de 13 à 17 ans. 1er prix: 1 Gant de base-ball. L. P. Bordua. 2ième prix: 1 Bâton, Philippe Beaulac.

COURSE DE JEUNES FILLES: 13 ans et moins. 1er prix: Un Collier, Melle Marie-Rose Cabana. 2ième prix: Une Bouteille de Parfum, Melle Belle Roy.

COURSE DE JEUNES FILLES: 13 ans et plus. 1er prix: 1 panier à ouvrage, Melle Laura Roy. 2ième prix: 1 panier à ouvrage, Melle Bertha Cabana.

COURSE AUX ŒUFS pour Dames et Demoiselles. 1er prix: Une boîte de surprise, offerte par la maison Raymond & Frère, Melle Alice Beaulac. 2ième prix: Une boîte de Savon de toilette, Melle M.-A. Bordua.

COURSE DES CONTRE-MAITRES ET PATRONS: 200 vgs. Prix: 1 Porte-cigares, M. Henri Dussault.

TUG-OF-WAR, Machinistes vs. boiler-makers, mouleurs et autres, 10 de chaque côté. Prix: 1/2 Douzaine de Champagne, gagné par la 2e équipe.

COURSE AVEC CHANDELLES ALLUMÉES: Hommes. 1er prix: 1 Pipe. M. Jos. Beaulac. 2ième prix: 1 Couteau, M. Wm. Monette.

COURSE AVEC CHANDELLES ALLUMÉES: Dames. 1er prix: 1 Plat à salade, Mme Noé Dussault. 2ième prix: 1 Jardinière, Melle Laura Roy.

COURSE A LA BOTTINE: Hommes mariés. 1er prix: 1 Pot à barbe, Donat Denis. 2ième prix: 1 Pot à tabac, M. Ernest Lemoine et Jac. Roy.

MÊME COURSE ouvertes à tous les garçons. 1er prix: 1 Faux-col, Jacques Roy. 2ième prix: 1 Paire de bottons, Geo. Bordua.

COURSE DANS DES SACS: hommes et garçons. 1er prix: 1 Boîte de cigares, Donat Denis. 2ième prix: 1 épingle à col, Jacques Roy.

CONCOURS A TROIS SAUTS. Elan: 30 pieds. Ouverte. Prix: 1 Manche de ligne, Ernest Lemoine.

COURSE DANS DES SACS: 1er prix: 1 Goussets pour cigares, Napoléon Berthiaume. 2ième prix: 1 Goussets pour cigares, Edmond Maheux.

COURSE AUX PATATES: Ouverte à tous les hommes. 1er prix: Un Cabaret, Donat Denis. 2ième prix: Une carafe, Edmond Maheux.

LA COURSE 60 VGS. Ouverte à toutes les Dames et Demoiselles; a été tirée au sort. 1er prix: 1 Douzaine cuillers en argent, offertes par M. Lavallée, Melle Florina Lemoine. 2ième prix: 1 Parfumeuse, Melle Antoinette Payette.

Les articles du programme qui n'ont pas pu être mis au concours à cause du mauvais temps, ont été ajournés à une date ultérieure.

Un peu de soleil sur la fin de l'après-midi vint mettre une heureuse fin à cette agréable promenade.

L'organisation du pique-nique avait été faite par le comité suivant qui mérite des compliments pour son travail:

PRÉSIDENTS: E. BERTHIAUME. VICE-PRÉSIDENT: JOS. CABANA, DONAT DENIS, ERN. LEMOINE, JOS. MARTIN, JOS. BEAULAC. SECRÉTAIRE: N. P. DUSSAULT et HENRI DUSSAULT.

LES JUGES: J. DE LA TACHE, F. E. BOIVIN, et M. NOEL, de St-Marc, en remplacement de M. F. X. BERTRAND. LANCEURS: J. H. DUSSAULT et PIERRE BORDUA.

MM. Noël, neveux de M. F. X. Bertrand, de St-Marc, sont venus rejoindre les pique-niqueurs. On a regretté l'absence du respecté

UN HOMME HEUREUX Guéri Complètement. LISEZ, MEDITEZ. M.M. Motard, Fils & Sénécal, Chers Messieurs, Souffrant depuis longtemps de TIONS LABORIEUSES, j'ai eu YERAIN, le VIN PHOSPHATE PISTES D'OKA. Au bout de deux meilleurs résultats, et à ce moment je Recevez mes félicitations pour le voie des Révds Pères Trappistes. Croyez-moi bien à vous, C. COYNEAU, INSTITUTEUR-TRADUCTEUR. Seuls dépositaires 5 Place Royal, Montréal. AUX ETATS-UNIS, Rouse's Point N. Y.

fondateur de l'établissement, M. F. X. Bertrand, que la crainte d'une journée trop mauvaise avait malheureusement retenu à la maison.

—Aux récentes élections des religieux Dominicains, le T. R. P. Côté a été élu prieur, en remplacement du T. R. P. Hage. Cette sympathie que figure est bien connue à Saint-Hyacinthe.

Né à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, le 20 mars 1886, le nouveau prieur a fait ses études à l'école Navale Laval et au Séminaire de Québec.

Après de fortes études, il traversa en Europe. C'est là qu'il entra dans l'Ordre de saint Dominique, dont il est aujourd'hui le principal représentant en Canada. Nos sincères félicitations.

—M. C. N. Pélouin, l'horticulteur bien connu, résume ainsi le résultat de la récolte de cette année dans notre région:

Foin et fourrage.—Sur les terres fortes, nos cultivateurs ont récolté la moitié moins que l'an dernier, mais sur les terres humides le foin est aussi abondant que l'année précédente.

Pommes de terre.—Récolte moyenne. Blé d'Inde, tomates, tabac: en abondance. Apparence générale des cultures: —En dessous de la moyenne.

—M. L. A. Gendron, avocat, est de retour de ses vacances, passées à Old Orchard Beach.

—Les amis de M. le Dr J. P. Bouvier, de Whitinsville, apprendront avec plaisir qu'il est, depuis le 9 du courant, l'heureux père d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Misère Jean.

Parrain et marraine: M. et Mde Misère Bouvier, grands parents du nouveau né.

—Au sortir de la retraite de Messieurs les curés du diocèse, les changements suivants ont été communiqués: M. le curé Bélanger, de St-Thomas d'Aquin, est nommé à la cure de St-Théodore d'Acton, laissée vacante par la mort de M. Desrochers.

M. J.-B. A. Allaire, curé d'Adamsville, bien connu de nos lecteurs par ses savantes recherches historiques, est promu à la cure de St-Thomas d'Aquin. Son successeur à Adamsville est M. Lussier, curé à Ste Sabine.

Cette dernière cure sera remplie par M. Clément Guertin, ci-devant vicaire à Lapréparation. D'autres changements seront connus plus tard.

—Melle Maria Cormier, modiste à la maison Godard, est allée aux Etats-Unis, faire une promenade et visiter plusieurs endroits importants.

—Le conseil municipal du village Laprovidence a passé naguère un règlement qui provoque un peu de discussion: il a décidé de mettre à l'entretien de toute la municipalité un cours d'eau qui, paraît-il, n'est utile qu'à un nombre restreint de contribuables. D'où la contradiction.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. DESTROYEZ LES VERMES DENTAIRES FRANCO-AMERICAIN (Amoyes). 202 Rue Ste-Anne, Montréal, Q.C.

PRODUITS LAITIERS MARCHÉS DE LA SEMAINE AOUT 18 Brockville 12 1/2 " Co-wansville { 22 1/2 22 1/2 12 5/16 " Watertown 12 " St-Hyacinthe 22 1/2 12 1/2 1/16 " Ch. de mat. 12 3/16 20 Sh.-brooke 22 22 1/2 11 9/16 21 Campbellford 12 9/16 " Trois-Rivières 22 1/2 12

CORRESPONDANCES SPECIALES

St-Jude, 17. Résultat du dernier concours agricole:

Jardin—1er prix, Stanislas Lafrenaye, 2e, Edouard Gaudette, 3e, Xavier Lamoureux, 4e, Joseph Grégoire, 5e, Olyvia Girouard.

Patate—1er prix, Stanislas Lafrenaye, 2e, Joseph Larivière, 3e, Xavier Lamoureux, 4e, Hilaire Larivière, 5e, Joseph Bernard, 6e, Pierre Charbonneau, 7e, Joseph Grégoire.

Blé d'Inde à Citrouille—1er prix, Basile Graveline, 2e, Pierre Girouard, 3e, Joseph St-Jean.

Gaudrie—1er Ferrier Lemoine, 2e, Edouard Gaudette, 3e, Olyvia Girouard, 4e, Ulric Girouard.

Foin—1er prix, Olyvia Girouard, 2e, Ferrier Lemoine, 3e, Pierre Dupuis, 4e, André Desrochers, 5e, Côme Larivière.

Tabac—1er prix, Pierre Larivière, 2e, Hector Larivière, 3e, Basile Graveline, 4e, André Desrochers.

Oge—1er prix, Ferrier Lemoine, 2e, Léonard Courtemanche, 3e, Jos. Larivière, 4e, Edouard Larivière.

Pâturage—1er prix, Hormidas Bergeron, 2e, Edouard Gaudette, 3e, Joseph Grégoire, 4e, Stanislas Lafrenaye, 5e, André Desrochers.

Fève—1er prix, Joseph Grégoire, 2e, Ulric Girouard, 3e, Stanislas Lafrenaye, 4e, Joseph St-Jean.

Betteraves—1er prix, Joseph Larivière, 2e, André Desrochers, 3e, Hormidas Bergeron.

Blé d'Inde à ensilage—1er prix, Ulric Girouard, 2e, Joseph St-Jean, 3e, André Desrochers. (Signé) Napoléon Larivière, Hormidas Bergeron, Joseph Piouf, juges.

St-Charles Rivière Richelieu, 28. —Un bien pénible accident est arrivé ici à un de nos respectables citoyens du Rang Amiot, M. Léon Laflamme a eu une jambe presque complètement coupée par une machine à faucher. Son fils qui conduisait les chevaux était attentif à son ouvrage et ne sachant pas son père si près de lui, ne put ni prévoir l'accident ni l'éviter.

M. Laflamme dépasse la soixantaine et on craint beaucoup des complications fatales. Toute la paroisse lui offre ses sympathies.

Upton, 24.—A Saint-Hugues, le 21 courant, M. Pantaléon Poitras, conduisait à l'autel Melle Alice Fafard. M. Eusèbe Dufault, oncle et parrain, servait de père au marié et M. Joseph Fafard, à la mariée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Vézina, vicar. L'heureux couple a reçu de jolis cadeaux.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

St-Ephrem d'Upton, 24.—Mercredi, le 15 du courant, M. Dorilla Langelier conduisait à l'autel Melle Marie Aimée Marin. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. B. O. Archambault, cousin du marié, professeur de Rhétorique au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

L'heureux couple est parti pour New Bedford. Nos meilleurs souhaits.

Coaticook, 22.—M. Olivier Archambault, professeur de rhétorique, au Séminaire de Saint-Hyacinthe et Vincent Lincourt, vicar de St-Grégoire ont été de passage ici la semaine dernière. Le premier était l'élève de M. J. B. Durocher et le dernier celui de M. Boulay, Esq.

—Melle Eva Adam de Saint-Hyacinthe est ici l'hôte de Melle Boulay.

—M. J.-B. Pélouin, l'un des anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, quitte le toit paternel le 11 courant pour le noviciat des Oblats.

Masséville, 24.—La prospérité sans cesse croissante de notre localité y attire de plus en plus les affaires. Voici que la Banque Nationale ouvre une succursale dans notre village. Cette installation est due pour partie à la diligence de M. J. B. Carreau, secondé par quelques amis. L'endroit choisi est le plus central de tout Masséville, étant à l'angle des chemins de St-Marcel, St-David, Ymaska, St-Louis et St-Robert. Le village Masséville comptait déjà deux fortes maisons d'éducation, un avocat, deux médecins, quatre notaires, une manufacture de machines agricoles réputée, plusieurs branches de commerce et d'industrie. L'installation de cette banque rend complète son organisation et lui fera faire un pas de plus dans la voie du développement.

Les Teintures Turques sont Garanties donner des couleurs brillantes et permanentes. Exactement la nuance que vous désirez. Nul autre teinture ne donne des résultats aussi constants. Pour la Soie, la Laine, le Coton, les Plumes, etc. 10 cts. le paquet partout. BRAYLEY SONS & CO., Limited MONTREAL, P. Q. 4

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons parcouru avec infiniment d'intérêt la petite brochure que vient de publier M. l'abbé Groulx, professeur au collège de Valleyfield.

C'est la réédition d'une conférence donnée devant la jeunesse étudiante de cette maison.

En donnant de l'expansion à ses virils enseignements, M. Groulx s'entoure d'un grand mérite. Le distingué professeur envisage la régénération de la société par la formation des classes dirigeantes au devoir social. Et il sait faire pénétrer sa thèse, en des phrases superbes, dans le cerveau des jeunes.

Le conférencier appuie sur les principaux moyens nécessaires à façonner la volonté.

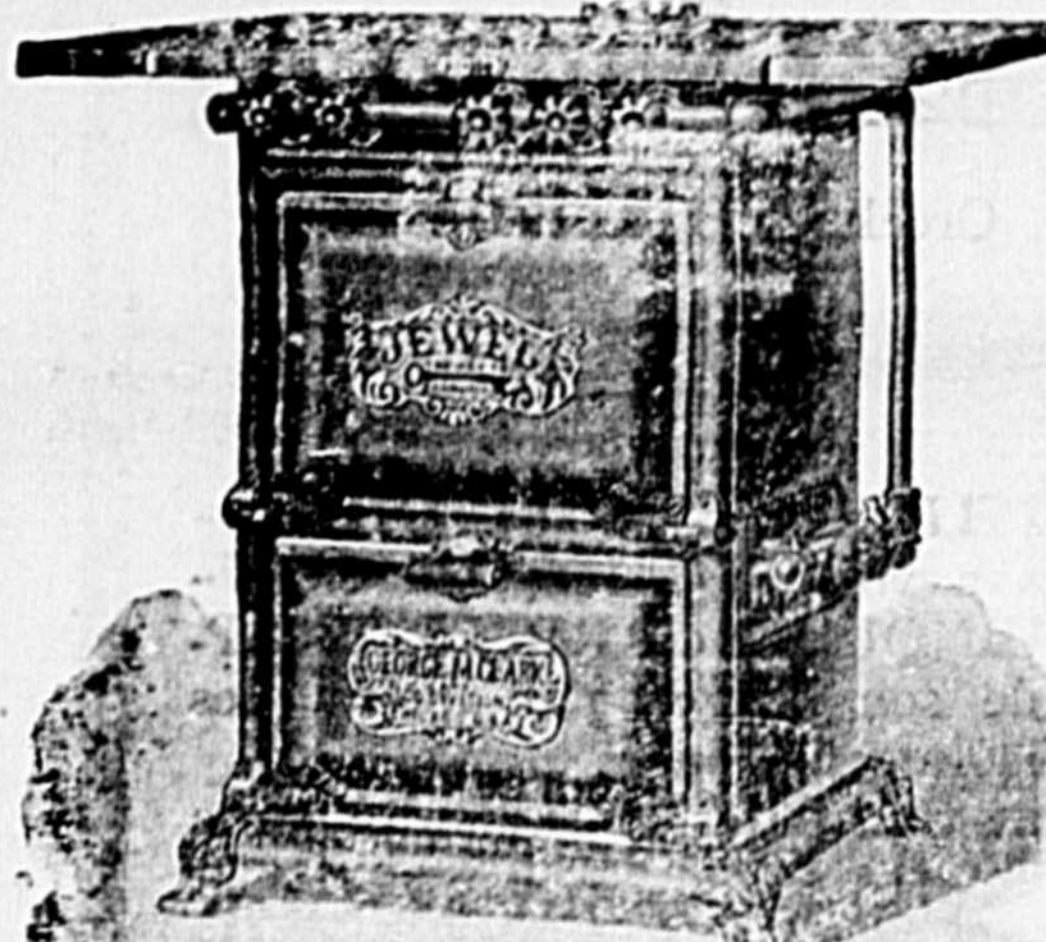
Cet ouvrage si bien mis à la portée des besoins de notre pays vaut d'être confié et recommandé à tout homme de profession ou étudiant, appelé par l'étude à jouer un rôle prépondérant dans la société. La diffusion de ce petit livre sera des plus utiles.

Nous aimons à faire nos compliments à l'auteur de ce travail si bien pensé et si agréablement rédigé.

Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, No. 98. Cour Supérieure

Dame Délia Dubrouil, de la paroisse de St-Paul d'Abbotsford, district de St-Hyacinthe, —dément autorisée.—à l'instants, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari, Louis Locatelle, cultivateur, du même lieu. LUSSEUR, GENDRON & ROY, Avocats de la demanderesse. J.-B. BOUSQUET, L.-L.-B. AVOCAT. Édifice du "Courrier", 70 Rue Ste-Anne. A St-Aimé de Richelieu tous les mardis.

# AVANT DEUX ANS



Avant deux ans, tous ceux qui demeurent dans les rues où passent les tuyaux à Gaz se servent exclusivement du poêle à gaz pour leur cuisine, c'est moins dispendieux que le bois ou le charbon; c'est plus propre et cela épargne au moins la moitié de l'ouvrage. En été, on peut tenir une maison fraîche, agréable à habiter. Autrement, on surchauffe une maison, et lorsque le mari arrive pour dîner, il étouffe de chaleur. La femme qui s'est tenue près d'un poêle chauffé au bois ou au charbon, est toute en nage, ce qui la rend de mauvaise humeur, surtout si son mari retarde un peu. A part cela, c'est que la Compagnie pose sans frais tout poêle à fourneau acheté au bureau. Notre assortiment est au complet. Une visite est respectueusement sollicitée.

LOUIS BROUSSEAU, GÉRANT.

## Che'n de Fer du Quebec Southern

Tous les jours dimanches exceptés

9.00 a. m. — Pour St-Judes, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville.

10.00 a. m. — Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iperville, Sabrevois, Henryville et Noyan.

5.10 p. m. — Pour St-Judes, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville.

5.45 p. m. — Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iperville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland.

LES PEPINIERES LES PLUS GRANDES AU CANADA

On demande un représentant local à St-Hyacinthe

Pour vendre les produits de pépinière, de première qualité; arbres fruitiers et pour l'ornementation. La plus grande liste des variétés de choix, vigoureuses, et bien calculées pour donner bonne satisfaction dans la Province de Québec.

COMMENCER DE SUITE..... C'EST LA SAISON LA PLUS FAVORABLE POUR FAIRE LES VENTES.

Bien des avantages... Paiement libéral. Equipage élégant, sans charge..... Territoire restreint.

REVENEZ DE SUITE pour les conditions et le Catalogue.

STONE & WELLINGTON  
Pépinières Fonthill.  
(au-delà de 800 acres.)  
TORONTO, ONTARIO

60 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain our opinion from whether a invention is probably patentable. Communications strictly confidential. PATENT OFFICE, 319, N. 4th St., PHILADELPHIA, PA.

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms: 3 months, \$3.00; 6 months, \$5.00; 1 year, \$9.00. Single copies, 15c. Sent by mail, postpaid.

MUNN & CO., 231 Broadway, New York

## Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR  
Marchands-Tailleurs et merciers,  
169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE.,  
(Jobbers) Marchandises sèches et Epiceries.  
Gros et Détail.  
228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE.,  
Magasin-Général,  
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS  
Marchandises sèches et Nouveautés,  
68 et 67 rue St-François.

EDOUARD CHAUSSÉ  
Artiste-Sculpteur  
Monuments Funéraires en Marbre et en Granit.  
289 rue Cascades.

DUSSAULT & LAMOUREUX,  
Fondeurs  
4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246  
Ferlandier-Plombier et Couvreur,  
68 rue St-Simon,  
Place du Marché.

OHS. G. RACICOT  
Marchand de Grains, Farines, Son, Orge,  
Moules, etc.  
Coin des rues St-Antoine et Mondor

## EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.  
Ave Cascades, ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Huile d'olive pour Sanctuaire.  
Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

# De L'Etranger

Washington.—Dans un discours qu'il a prononcé devant une réunion de la Chautauqua Society, à Alleghany Grove (Maryland), M. Bonaparte, secrétaire de la marine, a parlé longuement des anarchistes.

Voici quelques extraits de son discours :

"L'extradition des anarchistes, a dit M. Bonaparte, ne nous débarrassera pas de l'anarchisme.

"Un concert des puissances ne réussira pas plus à détruire l'anarchisme que ce même concert, qui existe maintenant depuis de longues années, n'a réussi à détruire le vol.

"Ce n'est certainement pas en décourageant ou en interdisant l'expression libre de l'opinion publique à l'égard des hommes politiques que l'on détruira ou même que l'on restreindra l'anarchisme.

"L'anarchisme est le produit de deux conditions qui existent à des degrés plus ou moins grands parmi les classes les moins éclairées de la société civilisée moderne, et ces deux conditions sont le déclin de la foi religieuse et une éducation populaire superficielle et par conséquent défectueuse.

"L'anarchisme et le socialisme sont deux tiges divergentes sorties de la même racine. Cette racine, c'est la doctrine d'après laquelle, de plein droit, tous les hommes devraient être faits absolument égaux.

"Les actes illégaux inspirés par l'anarchisme devraient être assimilés à des crimes, et il faudrait frapper leurs auteurs des peines qui plaisent le moins aux criminels, afin de prévenir plus sûrement les attentats.

"Au point de vue pratique, nous ne pouvons compter, pour empêcher un anarchiste de récidiver, que sur la crainte que lui inspirent la souffrance physique et la mort.

"La peine de mort devrait être prononcée contre les anarchistes et appliquée avec inflexibilité chaque fois que le coupable aurait attenté à la vie de quelqu'un. Pour des faits de moindre gravité, je conseille un emprisonnement relativement court, mais très rigoureux, un isolement complet avec privation de tout confort et de toutes distractions, et même cet isolement pourrait être accompagné avec avantage de la peine du fouet appliquée rigoureusement, mais non en public.

"Le seul moyen réellement sûr de débarrasser notre pays de l'anarchisme serait d'éclairer l'opinion publique américaine, afin qu'elle reconnaisse combien sont absolument vides et absurdes les théories anarchistes et toutes celles qui prétendent fournir un moyen sûr et rapide de régénérer la société humaine."

Bristol.—Cinquante hommes ont été ensevelis vivants dans le tunnel de la montagne Clench, à Clink Port, Va., alors qu'ils travaillaient. Le nombre des morts n'est pas connu et les travaux pour retirer ces braves ouvriers ont été commencés immédiatement.

Des pompes à air ont été installées afin de procurer l'air nécessaire aux infortunés qui sont à une profondeur de 700 pieds.

Le gouvernement anglais a décidé d'accorder l'autonomie parlementaire aux colonies de l'Afrique Sud. Il a proposé à cet effet un bill que les chambres anglaises approuveront presque certainement, à la prochaine session du moins.

C'est un événement important qui soulève beaucoup de commentaires dans la presse anglaise. On compare la situation de l'Afrique du Sud avec celle du Canada, et l'on s'inquiète de l'exemple de ce dernier, suivant les tendances, pour apprécier fort diversement l'opportunité de la mesure.

Disons de suite que les esprits larges, et ils sont la majorité, considèrent l'autonomie coloniale comme la meilleure politique pour resserrer les liens de l'Empire, mais il en est d'autres qui voient d'un mauvais œil ces concessions et qui voudraient mesurer parcimonieusement aux colonies leur liberté.

New York, 20.—A part quelques messages particuliers on n'a rien reçu directement de Chili quant à la secousse de tremblement de terre ressentie à Valparaiso; les plus récents rapports arrivés de différentes parties disent que le tremblement de terre a eu pour résultat de nombreuses portes de vies et des dommages considérables à la propriété. Jus qu'à 11 heures du soir, cependant il n'y a eu rien pour confirmer ces rapports. Le correspondant de la Presse Associée à Buenos Ayres, n'a reçu aucune communication directement des districts affectés et rien d'officiel n'a été reçu à Washington du Chili; à New York, on est sous l'impression que les premières nouvelles ont été de beaucoup exagérées. Les dépêches laconiques reçues à New York disent bien qu'il y a eu un tremblement de terre, que les communications télégraphiques sont brisées, etc. L'anxiété n'en est pas moins grande parmi ceux qui ont des parents et des amis au Chili. Les compagnies de télégraphe et les journaux font tous leurs efforts pour avoir des détails, mais jusqu'à présent ils n'ont pu réussir.

Les dépêches en général reçues de diverses parties du globe s'accordent

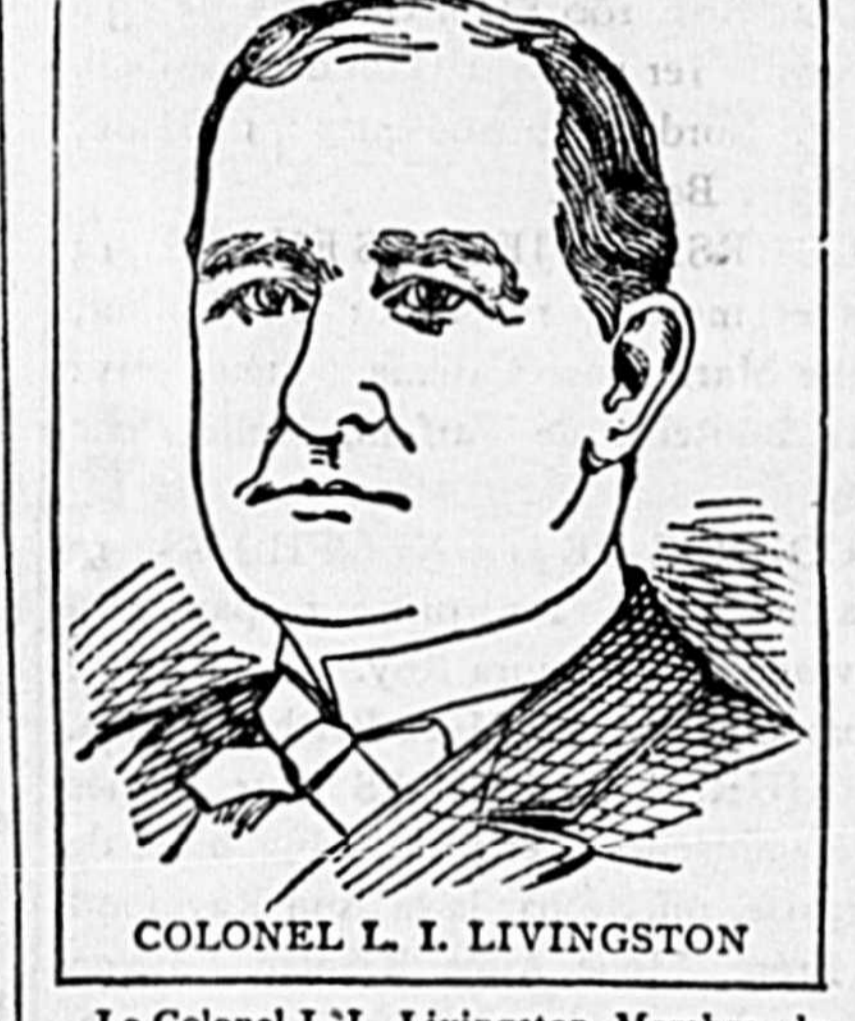
à dire qu'il y a eu une violente secousse de tremblement de terre à Valparaiso et que le feu s'est déclaré dans divers endroits en même temps que les édifices s'écroulaient avec fracas, ensevelissant des centaines de personnes sous les décombres, mais il n'y a pas confirmation officielle de ces détails. Le dernier rapport à ce sujet est arrivé par voie de Londres et est à l'effet qu'une maison commerciale de Hambourg a reçu un câblegramme annonçant que plusieurs districts du Chili avaient été détruits par le feu et que la cité de Valparaiso était en partie démolie, que plusieurs vaisseaux ont péri et qu'il y a de nombreuses pertes de vies. Une maison de Londres a reçu la dépêche suivante : "Fort tremblement de terre. Le commerce est paralysé. Le personnel sauf." Il n'y est pas fait mention de pertes de vie.

Le bureau central du télégraphe Western Union a reçu un message disant que le bureau de Valparaiso avait été fermé pour la nuit à 11.30 heures temps de l'est. Il n'y avait pas d'autres explications. Les bureaux de télégraphe à Valparaiso ne sont fermés que le dimanche soir.

Depuis cette dépêche 382 secousses ont achevé de démolir cette ville; le nombre des morts est de 500.

## LE MEMBRE DU CONGRÈS LIVINGSTON

Qui que la Peruna est un Splettide Tonique pour le Catarrhe.



COLONEL L. I. LIVINGSTON

Le Colonel L. I. Livingston, Membre de la Commission Industrielle et le démocrate le plus influent du Comité d'Appropriations dans la Chambre des Représentants, qui demeure à Atlanta, Ga., écrit :

"C'est avec plaisir que de concert avec le général Wheeler, le Membre du Congrès Brewer et d'autres, je recommande la Peruna comme un excellent tonique et une guérison pour le Catarrhe."—Col. — I. Livingston.

Catarrhe Guéri. Toutes les formes du catarrhe, aigu ou chronique, sont guéries promptement et pour toujours. C'est par son action sur le système nerveux que la Peruna a gagné une réputation universelle comme un remède sûr et efficace pour toutes les formes du catarrhe quelle que soit sa location.

M. Jas. O. Morin, 1179 Rue Ontario Montréal, Canada, écrit :

"La Peruna est certainement un grand remède pour le catarrhe. Elle m'a guéri d'un catarrhe du cerveau et je l'endosse avec plaisir. Les Canadiens sont particulièrement affectés de cette maladie, et pendant des années les docteurs ont essayé de la conquérir avec des élixirs, des poudres et des pilules, mais la Peruna a résolu le problème, et depuis que la médecine s'est établie ici, des centaines de personnes ont été guéries du catarrhe."—Jas. O. Morin.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres à : Dr. Hartman, President of the Hartman Sanatorium, Columbus, Ohio.

Ecrivez aujourd'hui.

El procurez-vous une boîte d'essai du merveilleux remède pour les yeux

OZONE

Il guérit parfaitement toutes maladies des yeux.

M. N. Vernon, Listowel, Ont., écrit : "Nous pouvons dire que 'Ozone' a fait plus de bien aux yeux de ma femme, que nous ne pouvons l'exprimer par des paroles."

Prix 50c. Adressez : THE OZONE REMEDY CO., 106 Adelaide Ouest, Toronto.

\$2,000 à perdre si l'original du certificat ci-dessus ne peut être produit.

Les Graines de Ferry sont les meilleures, parce que leur perfectionnement, qui est le fruit d'un demi-siècle de soins tout particuliers, les rend supérieures à toutes autres. Elles sont spécialement en grains de sucre et de grande de légumes.

Catalogue pour 1906 gratis sur demande.

W. FERRY & Co.  
10, Rue St. Jacques, Montréal.

# LES GRAINES FERRY

## CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL

Le Vin Saint-Sehon, de M<sup>r</sup> Hector Falcon propriétaire au Suyen-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un Vin tonique et digestif de première qualité.

Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter que c'est un fortifiant de premier ordre.

Montréal 9 mars 1906

D. Dufastelly  
des Hôpitaux de Paris

Sigh Rachel. Montréal.

F. X. ST-CHARLES & CIE., Seuls Dépositaires pour le Canada  
89, 41, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

## "La Provinciale"

(ASSURANCE MUTUELLE — INCENDIE.)

BUREAU-CHEF: 160 RUE ST-JACQUES

MONTRÉAL.

Sécurité absolue. — Taux raisonnables. Pertes payées promptement.

AGENTS :

TACHÉ & JODOIN, Notaires, ST-HYACINTHE.

C. A. LÉTOURNEAU, Agent spécial, ST-MADBLEINE.

## "LE COURRIER DES ETATS-UNIS"

SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux le New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA (Payable invariablement d'avance)

Un An.	6 m.	3 m.
EDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) \$12.60 — \$6.30 — \$3.40		
COUBRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin)	2.50 — 1.50 —	
EDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin)	5.20 — 2.60 — 1.50	

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Postes (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. SAMPERS & CO.,  
195 et 197 Fulton Street, New-York

Lussier, Gendron & Roy  
AVOCATS  
76 Rue Girouard, St-Hyacinthe  
L. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B.  
J. ROY, LL. B.

L. A. Massé  
ASSURANCE  
"The Manufacturers Life Insurance Co."  
FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE,  
BRIS DE VITRES, IDENTIFICATION, GARANTIE.

Bureau de la Manufacturers Life  
172 BOULEVARD GIROUARD, St-Hyacinthe Que  
Tel. Bell 31.

Argent à prêter.

CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

O. P. R.—Allant à St-Hugues, et 12.10 et 7.50 P. M.

Allant à Farnham, etc., : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.45, 7.20, 11.35 A. M., 5.32 P. M.

Allant à Acton, etc., : 9.14 A. M., 5.32, 9.50 P. M.

I. O. R.—Allant à Montréal, 8.15, A. M., 5.02, 8.45, P. M.

Allant à Drummondville : 8.55, A. M. 15, 5.12, P. M.

Taché & Jodoin,  
Notaires.

Assurance contre le Feu :

GUARDIAN ASSURANCE CO  
Bureau 68 rue Ste-Anne,  
Bâtisse du "Courrier".

N.B.—M. Jodoin continuera toutes les affaires de bureau de M. Taché, en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHÉ ALBERT JODOIN

DESAUTELS & ST-GERMAIN  
NOTAIRES  
PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES  
1 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE  
IOS. C. DESAUTELS. H. ST-GERMAIN

L. P. MORIN & FILS,  
ENTREPRENEURS-MENUSIERS  
MANUFACTURIERS DE  
Portes, Chassis, Jalousies,  
Mouures, Découpages, etc  
PRICIAUTE : Banca d'Églises, de Sacristies et d'Écoles.

— AUSSI —  
Assortiment complet de  
BOIS DE SCIERIE,  
Séché à la vapeur, préparé et brut,  
BOIS DE CHAÎNTE,  
BARDEAUX, Etc.  
Tout ouvrage fait promptement!  
SATISFACTION GARANTIE.  
COIN DES RUES  
ST-ANTOINE ET ST-JOSEPH,  
ST-HYACINTHE  
Juillet 1901.

LIBRAIRIE LAMULLE & POISSON

JUST POISSON  
COMMISSIONNAIRE  
Librairie de la Société Bibliographique  
114, rue de Beauve, Paris  
Librairie et Commission en Marchandises

CONDITIONS DE PAIEMENT  
Un Compte-Courant est ouvert à nos Clients déposant à notre caisse une provision dont il leur est délivré reçu. — Relevé du compte est envoyé mensuellement au début de chaque trimestre.

Pour les Clients n'ayant pas de Compte-Courant le paiement de nos envois se fait A.P.R. EN RÉCOM-PENSE par chèques ou mandats postaux à notre nom.

Tout facture non soldée dans le trimestre est reconnue par le poste, augmentée des frais d'envoi, à la fin de chaque trimestre.